



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Retraite des enseignants

Question écrite n° 27513

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la réforme de la retraite des enseignants. Les enseignants craignent que leur pension soit baissée. Leur estimation est de l'ordre de 15 à 30 %. Or, leur traitement est déjà tout particulièrement faible si on le compare à celui en vigueur dans les pays voisins. La revalorisation salariale est donc le cœur du sujet pour attirer aussi de nouveaux professeurs. Lors des questions d'actualité, le Premier ministre a annoncé que le Gouvernement veillera « à ce que le niveau des pensions des enseignants soit garanti et comparable à celui des cadres de catégorie A de la fonction publique ». Il souhaite connaître les moyens mis à disposition pour appliquer cette politique. Il souhaite également avoir connaissance des critères appliqués à la revalorisation des salaires des enseignants également promise.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27513

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2020](#), page 2075

Question retirée le : 9 mars 2021 (Fin de mandat)